

**Nom du produit:** Success\* Insecticide

**Date de création:** 2014.01.22

Dow AgroSciences Canada Inc. vous encourage à lire cette fiche signalétique en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

### Nom du produit

Success\* Insecticide

### IDENTIFICATION DE LA SOCIETE

Dow AgroSciences Canada Inc.  
Une filiale de The Dow Chemical Company  
Suite 2100, 450 1st Street SW  
Calgary, AB T2P 5H1  
Canada

**Pour une mise à jour de la fiche ou de l'information sur le produit:**

800-667-3852

**Préparé par:**

Pour utilisation au Canada, préparé par les Services de communication de renseignements sur les dangers - Environnement, santé et sécurité.

**Révision**

2014.01.22

Information aux clients:

800-667-3852  
[solutions@dow.com](mailto:solutions@dow.com)

### NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE

**Contact en cas d'urgence, 24 h sur 24:**  
**Contact local en cas d'urgence:**

613-996-6666  
613-996-6666

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Aperçu des dangers

**Couleur:** Blanc cassé

**État physique:** Liquide

**Odeur:** Légère

**Dangers du produit:**

Très toxique pour les poissons ou d'autres organismes aquatiques.

**Effets éventuels sur la santé**

**Contact avec les yeux:** Peut provoquer une douleur démesurée par rapport au degré d'irritation des tissus oculaires. Essentiellement non irritant pour les yeux.

**Contact avec la peau:** Essentiellement, un bref contact ne provoque pas d'irritation cutanée. Un contact prolongé peut provoquer une légère irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale.

**Absorption cutanée:** Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

**Inhalation:** Aucun effet nocif provenant d'une seule exposition aux brouillards n'est à prévoir. Sur la base des données disponibles, aucune irritation respiratoire n'a été observée.

**Ingestion:** Toxicité très faible par ingestion. L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer d'effets nocifs.

**Risque d'aspiration:** Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

**Effets d'une exposition répétée:** Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Chez les animaux, Spinosad s'est révélé la cause de vacuolisation des cellules de différents tissus. Les niveaux de doses qui ont produit ces effets étaient plusieurs fois supérieurs à tous ceux auxquels on s'attend d'une exposition due à l'utilisation. Pour le ou les composants mineurs: Chez les animaux, des effets ont été rapportés sur les organes suivants à la suite d'une exposition à des aérosols: Poumons.

**Effets sur la reproduction:** Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Dans des études sur des animaux, on a constaté des effets sur la reproduction seulement aux doses qui ont provoqué des effets toxiques importants chez les parents.

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	Numéro CAS	Quantité W/W
Spinosad A & D	131929-60-7 & 131929-63-0	44.2 %
Propylèneglycol	57-55-6	4.0 %
Reste	Pas disponible	51.8 %

**Les quantités sont exprimées en pourcentage poids/poids.**

Le spinosad est composé de spinosyn A (CAS # 131929-60-7) et de spinosyn D (CAS # 131929-63-0)

### 4. PREMIERS SECOURS

**Description des premiers secours**

**Conseils généraux:** S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

**Inhalation:** Sortir la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler un Centre d'Urgence ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle; si le bouche à bouche est pratiqué, utiliser une protection (par exemple un masque de poche, etc.). Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour plus de conseils sur le traitement.

**Contact avec la peau:** Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau courante pendant 15 à 20 minutes. Appeler le Centre Antipoison ou un médecin pour avis sur le traitement.

**Contact avec les yeux:** Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement pendant 15 à 20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer les yeux. Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement.

**Ingestion:** Aucun traitement médical d'urgence nécessaire.

**Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Hormis les informations sous Description des premiers secours (ci-dessus) et Indication d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement particulier (ci-dessous), tous les symptômes et effets importants additionnels sont décrits dans la Section 11 : Informations toxicologiques.

## Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient. Avoir la Fiche de Données de Sécurité, et si possible, le contenant du produit ou l'étiquette avec vous lorsque vous appelez le Centre Antipoison ou le médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Moyens d'extinction appropriés

Pour éteindre les résidus combustibles de ce produit, utiliser un brouillard d'eau, du gaz carbonique, de la poudre chimique ou de la mousse.

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Produits de combustion dangereux:** Certains composants de ce produit peuvent se décomposer au cours d'un incendie. La fumée peut contenir des composants non identifiés qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

**Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion:** Ce produit ne brûlera pas tant que l'eau ne se sera pas évaporée. Les résidus peuvent brûler. S'il y a exposition à un feu provenant d'une autre source et que l'eau s'est évaporée, une exposition à des températures élevées peut provoquer des fumées toxiques.

### Conseils aux pompiers

**Techniques de lutte contre l'incendie:** Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Pour éteindre les résidus combustibles de ce produit, utiliser un brouillard d'eau, du gaz carbonique, de la poudre chimique ou de la mousse. Si possible, contenir les eaux d'incendie. Sinon, elles peuvent provoquer des dommages à l'environnement. Consulter les sections 6 «Mesures à prendre en cas de rejet accidentel» et 12 «Informations écologiques» de cette fiche signalétique.

**Équipement de protection pour les intervenants:** Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Si l'équipement de protection n'est pas disponible ou non utilisé, combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Voir la Section 9 pour les propriétés physiques concernées

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».

**Précautions pour la protection de l'environnement:** Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques». Les déversements ou les rejets dans les cours d'eau naturels devraient tuer les organismes aquatiques.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Si possible, contenir le produit déversé. Petits déversements: Absorber avec des matières telles que: Argile. Terre. Sable. Balayer le tout. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Gros déversements: Contacter Dow AgroSciences pour une assistance au nettoyage. Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives l'élimination».

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Manipulation

**Manipulation générale:** Garder hors de la portée des enfants. Ne pas ingérer. Éviter tous contacts avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Bien se laver après manipulation. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Voir la Section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle»

### Entreposage / Stockage

Stocker dans un endroit sec. Stocker dans le contenant d'origine. Garder les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne pas entreposer près de la nourriture, de produits alimentaires, de médicaments ou des approvisionnements d'eau potable.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition

Composant	Liste	Type	Valeur
Spinosad A & D	Dow IHG	VME	0.3 mg/m <sup>3</sup>
Propylèneglycol	WEEL (USA)	VME	10 mg/m <sup>3</sup>
	Ontario	Aérosol. VME Vapeurs totales et aérosols.	155 mg/m <sup>3</sup> 50 ppm

*Consulter les autorités locales quant aux limites d'exposition recommandées.*

LES RECOMMANDATIONS DE CETTE SECTION S'ADRESSENT AUX EMPLOYÉS DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION ET DU CONDITIONNEMENT. POUR LES ÉQUIPEMENTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE ADAPTÉS, LES APPLICATEURS ET LES MANUTENTIONNAIRES DOIVENT LIRE L'ÉTIQUETTE.

### Protection personnelle

**Protection des yeux/du visage:** Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

**Protection de la peau:** Porter des vêtements de protection propres, à manches longues.

**-Protection des mains:** Lorsqu'un contact prolongé ou fréquemment répété risque de se produire, porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène (« nitrile » ou « NBR »). Chlorure de polyvinyle (« PVC » ou « vinyle »). **AVERTISSEMENT:** Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

**Protection respiratoire:** Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, porter une protection respiratoire lorsque des effets indésirables tels qu'une irritation respiratoire, une sensation d'inconfort, se manifeste, ou lorsque cela est indiqué dans l'évaluation des risques du poste de travail. Dans la plupart des cas, aucune protection respiratoire ne devrait être nécessaire; cependant, si un malaise est ressenti, utiliser un appareil respiratoire filtrant homologué. Les types d'appareils respiratoires filtrants qui suivent devraient être efficaces: Filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols.

**Ingestion:** Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger ou stocker de nourriture dans la zone de travail. Se laver les mains avant de fumer ou de manger.

**Mesures techniques**

**Ventilation:** Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, une ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Aspect</b>	
<b>État physique</b>	Liquide
<b>Couleur</b>	Blanc cassé
<b>Odeur</b>	Légère
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>pH</b>	7.4 (@ 1 %) <i>Electrode de pH</i> (suspension aqueuse 1%)
<b>Point de fusion</b>	Sans objet
<b>Point de congélation</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Point d'ébullition (760 mm Hg)</b>	100 °C <i>Bibliographie</i> (eau).
<b>Point d'éclair - coupelle fermée</b>	<i>Pensky-Martens, coupelle fermée, ASTM D 93</i> flamme éteinte; aucun avant l'ébullition
<b>Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non applicable aux liquides
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>	<b>Inférieure:</b> Aucune donnée d'essais disponible <b>Supérieure:</b> Aucune donnée d'essais disponible
<b>Tension de vapeur</b>	Similaire à l'eau
<b>Densité de vapeur (air = 1)</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Densité (H<sub>2</sub>O=1)</b>	1.096 <i>Digital Density Meter (Oscillating Coil)</i>
<b>Solubilité dans l'eau (en poids)</b>	Se disperse
<b>Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow)</b>	Pas de données disponibles pour ce produit.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	773 mmHg <i>92/69/CEE A15</i> Aucun(e) en-dessous de 400°C
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Donnée non disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Donnée non disponible
<b>Densité du liquide</b>	1.09 g/cm <sup>3</sup> @ 20 °C <i>Densimètre numérique</i>

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

**Stabilité chimique**

Thermiquement stable aux températures typiques d'utilisation.

**Possibilité de réactions dangereuses**

Polymérisation ne se produira pas.

**Conditions à éviter:** À des températures élevées, certains composants de ce produit peuvent se décomposer.

**Substances incompatibles:** Aucune donnée connue.

**Produits de décomposition dangereux**

Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Des gaz toxiques sont libérés durant la décomposition.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### **Toxicité aiguë**

#### **Ingestion**

Comme produit: DL50, rat, mâle et femelle > 5,000 mg/kg

Pas de mortalité à cette concentration.

#### **Cutanée**

Comme produit: DL50, lapin, mâle et femelle > 5,000 mg/kg

Pas de mortalité à cette concentration.

#### **Inhalation**

Comme produit: CL50, 4 h, Aérosol en phase liquide., rat, mâle et femelle > 5.0 mg/l

Pas de mortalité à cette concentration.

#### **Domage oculaire / irritation des yeux**

Peut provoquer une douleur démesurée par rapport au degré d'irritation des tissus oculaires.

Essentiellement non irritant pour les yeux.

#### **Corrosion / irritation de la peau**

Essentiellement, un bref contact ne provoque pas d'irritation cutanée. Un contact prolongé peut provoquer une légère irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale.

#### **Sensibilisation**

##### **Peau**

Comme produit: N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais avec des cobayes.

##### **Respiratoire**

Aucune donnée trouvée.

#### **Toxicité à doses répétées**

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Chez les animaux, Spinosad s'est révélé la cause de vacuolisation des cellules de différents tissus. Les niveaux de doses qui ont produit ces effets étaient plusieurs fois supérieurs à tous ceux auxquels on s'attend d'une exposition due à l'utilisation. Pour le ou les composants mineurs: Chez les animaux, des effets ont été rapportés sur les organes suivants à la suite d'une exposition à des aérosols: Poumons. Comme produit: L'application cutanée répétée sur la peau des lapins n'a pas produit de toxicité générale.

#### **Toxicité chronique et cancérogénicité**

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

#### **Toxicité pour le développement**

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: N'a provoqué ni malformations congénitales ni autres effets chez le fœtus, même à des doses ayant provoqué des effets toxiques chez la mère.

#### **Toxicité pour la reproduction**

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Dans des études sur des animaux, on a constaté des effets sur la reproduction seulement aux doses qui ont provoqué des effets toxiques importants chez les parents.

#### **Toxicologie génétique**

Comme produit: Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs. Des études de génotoxicité sur des animaux ont donné des résultats négatifs.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Toxicité

Sur le plan aigu, le produit est hautement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 0,1 et 1 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles.

### Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, Cyprinus carpio (Carpe), 96 h: > 100 mg/l

### Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CE50, Daphnia magna, Essai en semi-statique, 48 h: 16.9 mg/l

### Toxicité pour les plantes aquatiques

CE50b, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), 72 h: > 100 mg/l

CE50, diatomée de l'espèce de la navicule, inhibition de la croissance de la biomasse, 120 h: 0.667 mg/l

### Toxicité pour toutes espèces sur le sol

DL50 par voie orale, Apis mellifera (abeilles): 0.11 microgrammes/abeille

DL50 par contact, Apis mellifera (abeilles): 0.12 microgrammes/abeille

### Toxicité pour les organismes résidant dans le sol

CL50, Eisenia fetida (vers de terre), 14 jr: > 2,000 mg/kg

### Persistence et dégradabilité

#### Données pour le composant: **Spinosad A & D**

Dans des conditions aérobies statiques de laboratoire, la biodégradation est élevée (DBO20 ou DBO28/demande théorique en oxygène >40 %). Ce produit ne devrait se dégrader que très lentement (dans l'environnement). Il ne passe pas les tests OCDE/CEE de dégradation rapide.

#### Stabilité dans l'eau (demi-vie):

; 25 °C; pH 7; Stable

200 - 259 jr; 25 °C; pH 9

0.84 - 0.96 jr; pH 7

; 25 °C; pH 5; Stable

#### Tests de biodégradation de l'OCDE:

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
< 1 %	28 jr	Test OCDE 301B	Manqué
Demande biologique en oxygène (DBO):			
DBO 5	DBO 10	DBO 20	DBO 28
66.000 %	68.000 %	76.000 %	77.000 %

#### Données pour le composant: **Propylèneglycol**

Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment. La biodégradation peut se produire dans des conditions anaérobies (en l'absence d'oxygène).

#### Tests de biodégradation de l'OCDE:

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
81 %	28 jr	Test OCDE 301F	Réussi
96 %	64 jr	Test OCDE 306	Sans objet

#### Photodégradation indirecte par les radicaux OH

Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique	Méthode
$1.28 \times 10^{-11}$ cm <sup>3</sup> /s	10 h	Estimation

#### Demande biologique en oxygène (DBO):

DBO 5	DBO 10	DBO 20	DBO 28
69.0 %	70.0 %	86.0 %	

Demande chimique en oxygène: 1.53 mg/mg

Demande théorique en oxygène: 1.68 mg/mg

## Potentiel de bioaccumulation

### Données pour le composant: **Spinosad A & D**

**Bioaccumulation:** Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

**Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** 4.01

**Facteur de bioconcentration (FBC):** 33; Poisson; Mesuré

### Données pour le composant: **Propylèneglycol**

**Bioaccumulation:** Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

**Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** -1.07 Mesuré

**Facteur de bioconcentration (FBC):** 0.09; Estimation

## Mobilité dans le sol

### Données pour le composant: **Spinosad A & D**

**Mobilité dans le sol:** Le potentiel de mobilité dans le sol est faible (Koc entre 500 et 2 000).

**Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc):** 701 Mesuré

**Constante de la loi d'Henry (H):** Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s):  $1.89 \times 10^{-7}$

### Données pour le composant: **Propylèneglycol**

**Mobilité dans le sol:** Étant donné sa très faible constante de Henry, la volatilisation à partir d'étendues d'eau ou de sols humides ne devrait pas être un facteur important dans le devenir du produit., Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

**Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc):** < 1 Estimation

**Constante de la loi d'Henry (H):**  $1.2 \times 10^{-8}$  atm\*m<sup>3</sup>/mole Mesuré

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

En cas d'impossibilité d'éliminer les déchets et/ou les conteneurs conformément aux recommandations portées sur l'étiquette, procéder conformément à la réglementation locale ou régionale en vigueur. Les informations portées ci-dessous ne s'appliquent qu'au produit fourni en l'état. Son identification d'après les caractéristiques ou la liste peut ne pas être applicable en cas de produit détérioré ou contaminé. Il incombe à la personne à l'origine du déchet de définir la toxicité et les propriétés physiques du produit obtenu afin d'en définir l'identification correspondante et le(s) mode(s) d'élimination conformément aux réglementations en vigueur. Si le produit fourni devient un déchet, appliquez l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux régional, national et local.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### TDG Petit conteneur

NON RÉGLEMENTÉ

### TDG Grand conteneur

NON RÉGLEMENTÉ

### IMDG

**Désignation exacte pour l'expédition:** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

**Nom technique:** Spinosad

**Classe de risques:** 9 **Numéro d'identification:** 3082 **Groupe d'emballage:** GE III

**Numéro SME:** F-A,S-F

**Polluant marin:** Oui

### ICAO/IATA

**Désignation exacte pour l'expédition:** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.



**Nom technique:** Spinosad**Classe de risques:** 9 **Numéro d'identification:** UN3082 **Groupe d'emballage:** GE III**Instruction Emballage Cargo:** 964**Instruction Emballage Passager:** 964

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**LCPE - Liste intérieure des substances (LIS)**

Toutes les substances contenues dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou elles en sont exemptées.

**Conformité avec le RPC**

Ce produit a été classifié selon les critères de danger du RPC; la fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.

**Information concernant la Loi sur les produits dangereux: classification SIMDUT**

Ce produit est exempt selon WHMIS

**Numéro d'enregistrement conformément à la loi sur les produits phytosanitaires:** 26835

**Code national canadien de prévention des incendies**

Sans objet

## 16. AUTRES DONNÉES

**Système d'évaluation des dangers**

<b>NFPA</b>	<b>Santé</b>	<b>Feu</b>	<b>Réactivité</b>
	0	0	0

**Utilisations recommandées et restrictions****Utilisations identifiées**

Domaine d'utilisation du produit: Insecticide prêt à l'emploi

**Révision**

Numéro d'identification: 55822 / 1023 / Date de création 2014.01.22 / Version: 4.1

Code DAS: NAF-85

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

**Légende**

N/D	Non disponible
P/P	Poids/poids
VLEP	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle
VLE	Valeur Limite d'Exposition
VME	Valeur limite de moyenne d'exposition
»ACGIH »	American Conference of Governmental industrial Hygienists, Inc. (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)
»DOW IHG »	»Dow Industrial Hygiene Guideline » (valeur indicative Dow)
»WEEL »	Workplace Environmental Exposure Level (Limite d'exposition environnementale sur le lieu de travail)
HAZ DES	Désignation du danger
VOL/VOL	Volume/volume

*Dow AgroSciences Canada Inc. recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette fiche signalétique de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts*

*dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-haut. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération de sources d'information telles que des fiches signalétiques propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsable et ne pouvons être tenus pour responsable des fiches obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une telle fiche, ou si vous craignez que votre fiche soit périmée, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.*